Installations de sécurité



FR-N1 X1G1-R câblé Cca

câbles semi-rigides à comportement au feu amélioré (C1) conducteur cuivre gaine verte en polyoléfine sans halogène

NF C 32-323 : câbles rigides de tension assignée Uo/U au plus égale à 0,6/1 kV sans halogène à comportement au feu amélioré C1, à isolation synthétique réticulée et gaine de protection synthétique extrudée.

CENELEC HD 620 partie 5-6 / IEC 60502-1.

Non propagation de l'incendie: NFC 32-070 2.1 et 2.2 catégorie C2 et C1 / IEC 60332-1 / IEC 60332-3-24C.

Sans halogène: IEC 60754-1 / EN 50267-2-1.

Corrosivité des gaz d'incendie : IEC 60754-2 / EN 50267-2-2.

Densité de fumée : IEC 61034 / EN 50268-2. RoHS: directive européenne 2011/65/UE.

Réglementation des Produits de Construction 305/2011.

Euroclasse selon RPC : Cca - s1, d1, a1.

CARACTÉRISTIQUES

- cuivre nu câblé, classe 2
- Isolation polyoléfine réticulé
- Assemblage ruban séparateur et/ou gaine de bourrage
- **▶** Gaine externe thermoplastique polyoléfine sans halogène, vert
- ▶ Tension de service Uo/U 600 / 1000V AC 900 / 1500V DC
- ▶ Tension d'essai 3500V AC pendant 5 mn 8400V DC pendant 5 mn
- ▶ Plage de température de - 25°C à + 65°C
- Température max. admissible à l'âme en régime permanent : + 90°C en régime de court-circuit: + 250°C
- Rayon de courbure fixe:6xØ
- > Traction statique 15 N/mm² de section cuivre
- ▶ Traction dynamique 50 N/mm² de section cuivre

REPÉRAGE CONDUCTEURS

couleurs selon HD 308 S2, à partir de 7 conducteurs noirs numérotés

MARQUAGE

▶ NF USE FR-N1X1G1-R - n G s n° d'usine - NF C 32-323 marquage métrique + n° de lot

APPLICATIONS

Alimentation et distribution d'installations électriques BT (hors circuits de sécurité) :

- · établissements recevant du public ERP (selon décret N° 73-1007 du 31 octobre 1973): hôpitaux, maisons de retraite et pour personnes handicapés, théâtres, cinémas, tunnels, transports publics
- immeubles de grande hauteur IGH
- Data Centers et centraux téléphoniques, raffineries et industries chimiques, centrales nucléaires et sites sensibles.

RPC

Lien vers DoP: www.sermes.fr/dop/ code article

INSTALLATION

Dans les conditions d'installation • évacuation d'urgence BD2, BD3 (extrait de la NF C 15-100, chapitre 32, influences externes), l'utilisation de câbles non propagateur de l'incendie "C1" est recommandée pour les risques suivants:

- et BD4
- incendie:BE2
- structures propagatrices d'incendie: CB2
- matériaux de construction combustibles: CA2.

SECTION	Ø GAINE EXTÉRIEURE APPROX.	(1) INTENSITÉ EN RÉGIME PERMANENT AIR LIBRE ENTERRÉ		MASSE APPROX.
mm²	mm	30°C	20°C	kg/km
2 x 1,5	10,5	26	37	138
3 G 1,5	11	26	37	130
3 x 1,5	11	26	37	130
4 G 1,5	12	23	31	155
4 x 1,5	12	23	31	155
5 G 1,5	13	19	26	219
7 x 1,5	12,7	17	22	260
12 x 1,5	16,2	14	18	380
19 x 1,5	18,2	13	15	550
27 x 1,5	22,5	9	13	850
37 x 1,5	24	8	12	950
2 x 2,5	11,5	36	48	115
3 G 2,5	12,5	36	48	208
3 x 2,5	12,5	36	48	208
4 G 2,5	13	31	41	248
4 x 2,5	13	31	41	248
5 G 2,5	14,5	26	34	257
3 G 4	13,5	49	63	277
4 G 4	14,5	42	53	334
5 G 4	16	35	44	350

(1) Intensités maximales (Iz) valables pour :

- câble à 4 ou 5 conducteurs, utilisé dans un système triphasé
- câble 2x ou 3G, utilisé dans un circuit monophasé
- pose seule sur chemin de câbles à l'air libre à 30°C
- pose seule dans un sol à 20°C.

Si les conditions d'installation sont différentes, par exemple ; groupement de plusieurs câbles, pose en caniveau ou pose enterrée sous fourreau, etc, il conviendra d'appliquer des facteurs de correction selon NF C 15-100.

